



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
3003 Berne

Courriel : Gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch

Fribourg, le 7 octobre 2024

2024-930

Modification de la loi sur les installations électriques (Accélération de l'extension et de la transformation des réseaux électriques) – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons au courrier du 26 juin 2024 sur l'objet cité en titre, lequel a retenu toute notre attention. Nous avons l'honneur de vous transmettre notre détermination y relative.

Après analyse des documents transmis, nous vous informons que le Conseil d'Etat se rallie à la prise de position du 30 septembre 2024 de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP).

En vous remerciant de nous avoir consultés et de bien vouloir prendre en compte notre détermination, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—

à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement ;
à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport ;
à la Chancellerie d'Etat.